

Budget principal et budget annexe

En application des dispositions de l'article 12 des statuts de l'Etablissement, le Comité Syndical est appelé à délibérer sur le compte de gestion du Comptable de l'Etablissement et sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le **budget principal de l'exercice 2018** a fait l'objet des délibérations suivantes :

- Budget Primitif : Délibération n°17-98 du 13 Décembre 2017 ;
- Budget Supplémentaire : Délibération n°18-11 du 14 mars 2018 ;
- Décision Modificative n° 2 : Délibération n°18-33 du 4 juillet 2018 ;
- Décision Modificative n° 3 : Délibération n°18-54 du 31 octobre 2018 ;
- Décision Modificative n° 4 : Délibération n°18-73 du 12 décembre 2018.

Ces délibérations successives ont fixé les montants nets récapitulés ci-dessous.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Primitif	5 111 396,00 €	13 500,00 €	5 124 896,00 €
Budget Supplémentaire	5 074 625,17 €	582 448,44 €	5 657 073,61 €
Décision Modificative n°2	180 375,00 €	6 575,00 €	186 950,00 €
Décision Modificative n°3	- 525 090,00 €	0	- 525 090,00 €
Décision Modificative n°4	- 121 000 €	0	- 121 000 €
Total	9 720 306,17 €	602 523,44 €	10 322 829,61 €

Le **budget annexe exploitation « exploitation des ouvrages » de l'exercice 2018** a fait l'objet des délibérations suivantes :

- Budget Primitif : Délibération n° 17-99 du 13 décembre 2017 ;
- Budget Supplémentaire : Délibération n° 18-12 du 14 mars 2018 ;
- Décision Modificative n° 2 : Délibération n°18-34 du 4 juillet 2018 ;
- Décision Modificative n° 3 : Délibération n°18-55 du 31 octobre 2018 ;
- Décision Modificative n° 4 : Délibération n°18-74 du 12 décembre 2018.

Ces délibérations successives ont fixé les montants nets récapitulés ci-dessous.

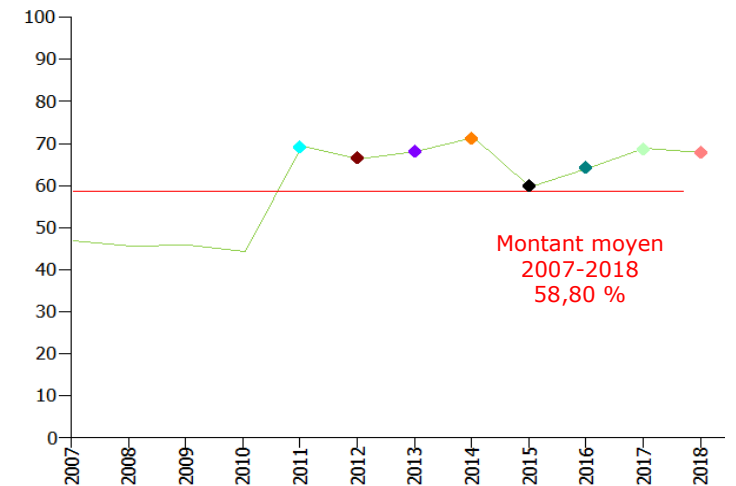
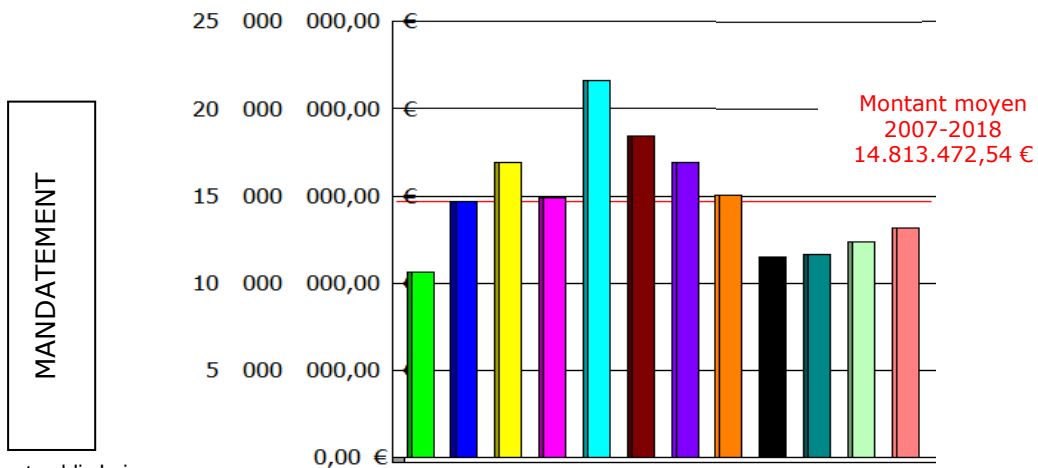
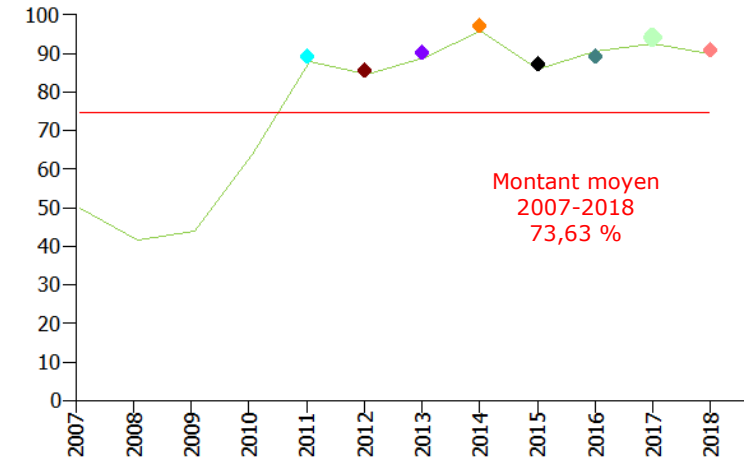
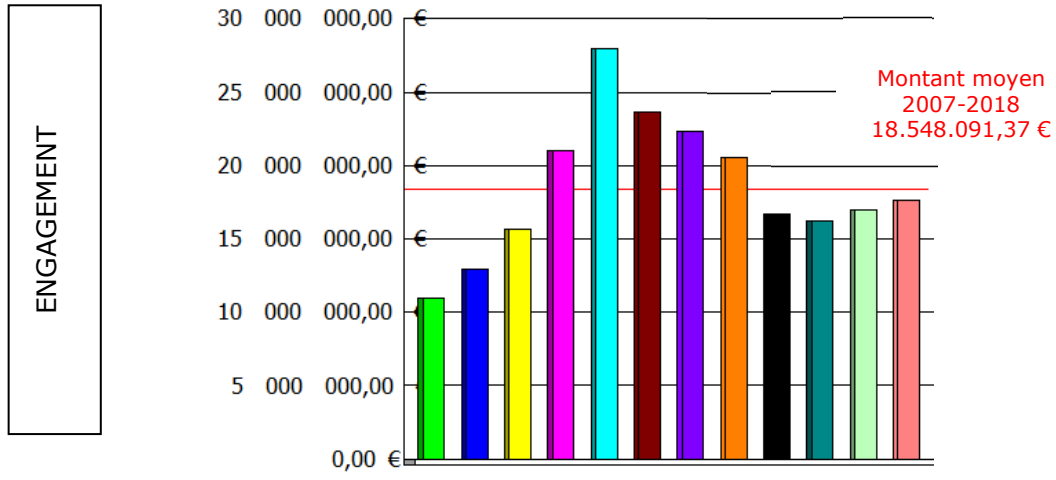
	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Primitif	5 801 802,00 €	2 052 000,00 €	7 853 802,00 €
Budget Supplémentaire	1 268 014,39 €	2 264 604,61 €	3 532 619,00 €
Décision Modificative n°2	0	- 63 400,00 €	- 63 400,00 €
Décision Modificative n°3	0	-1 300 900,00 €	-1 300 900,00 €
Décision Modificative n°4	0	- 40 000,00 €	- 40 000,00 €
Total	7 069 816,95 €	2 912 304,61 €	9 982 121,00 €

Il est à noter que le budget annexe « infrastructures de protection contre les inondations », créé à l'été 2018, n'a été abondé budgétairement que pour l'exercice 2019, le premier du genre.

Les développements ci-après s'attachent à présenter :

- les dépenses/recettes et résultats globaux de l'exercice 2018 ;
- le détail des dépenses et résultats de l'exercice 2018.

A titre d'information, on trouvera ci-après les schémas récapitulatifs de l'évolution, depuis 2007, de l'engagement et du mandatement (hors comptes 001, 002, 020, 021, 022 et 023).



Résultats de l'exercice 2018

Budget principal

Le Compte Administratif de l'exercice 2018 s'élève en recettes à 5.952.426,35 € et en dépenses à hauteur 5.630.128,31 €.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles de l'exercice	4 473 263,09 €	89 703,61 €	4 562 966,70 €
Dépenses d'ordre	637 801,61 €	429 360,00 €	1 067 161,61 €
Total dépenses de l'exercice	5 111 064,70 €	519 063,61 €	5 630 128,31 €
Recettes réelles de l'exercice	4 874 192,83 €	11 071,91 €	4 885 264,74 €
Recettes d'ordre	429 360,00 €	637 801,61 €	1 067 161,61 €
Total recettes de l'exercice	5 303 552,83 €	648 873,52 €	5 952 426,35 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	192 488,13 €	129 809,91 €	322 298,04 €

Dans ce tableau, sont distinguées opérations réelles (faisant l'objet d'encaissements ou de décaissements) et opération dites « d'ordre ». Ces dernières font l'objet d'écritures comptables budgétairement neutres, sans incidence sur la trésorerie de l'Etablissement. Elles comprennent notamment les dotations aux amortissements des immobilisations pour un montant de 637.801,61 €, celles des subventions d'investissements pour un montant de 429.360 €.

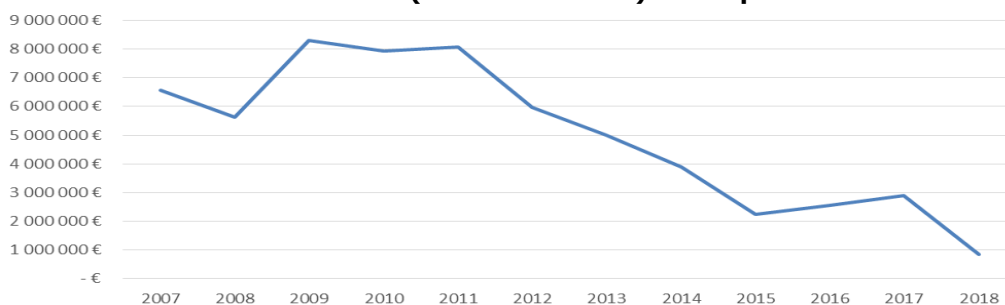
Compte tenu des opérations réalisées au cours de l'exercice 2018, le résultat d'exécution du budget principal de l'Etablissement est de 322.298,04 €.

Afin de déterminer le résultat de clôture de l'exercice 2018, il convient d'intégrer le résultat reporté (constaté pour l'exercice 2017). En tenant compte de l'excédent reporté de la section de fonctionnement (852.819,57 €) et de la section d'investissement (867.936,86 €), les résultats de clôture de l'exercice 2018 suivants apparaissent :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Total dépenses de l'exercice	5 111 064,70 €	519 063,61 €	5 630 128,31 €
Total recettes de l'exercice	5 303 552,83 €	648 873,52 €	5 952 426,35 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	192 488,13 €	129 809,91 €	322 298,04 €
Résultat reporté 2017	852 819,57 €	867 936,86 €	1 720 756,43 €
Résultat global de clôture de l'exercice 2018	1 045 307,70 €	997 746,77 €	2 043 054,47 €
<i>Restes à réaliser - Dépenses</i>	<i>- 3 560 810,44 €</i>	<i>- 71 969,93 €</i>	<i>- 3 632 780,37 €</i>
<i>Restes à réaliser - Recettes</i>	<i>3 165 031,16 €</i>		<i>3 165 031,16 €</i>
Résultat avec restes à réaliser	649 528,42 €	925 776,84 €	1 575 305,26 €

Il est constaté un **résultat global de clôture de 2.043.054,47 €**. Après prise en compte des restes à réaliser, ce résultat ne s'élève plus qu'à 1.575.305,26 €, dont seulement 649.528,42 € pour ce qui concerne les crédits de fonctionnement.

Evolution du résultat (fonctionnement) sur la période 2007-2018



Budget annexe « exploitation des ouvrages »

Le Compte Administratif de l'exercice 2018 s'élève en recettes à 8.211.280,30 € et en dépenses à hauteur 7.511.563,89 €.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles de l'exercice	5 497 251,30 €	1 648 977,98 €	7 146 229,28 €
Dépenses d'ordre	365 334,61 €		365 334,61 €
Total dépenses de l'exercice	5 862 585,91 €	1 648 977,98 €	7 511 563,89 €
Recettes réelles de l'exercice	6 469 376,98 €	1 376 568,71 €	7 845 945,69 €
Recettes d'ordre		365 334,61 €	365 334,61 €
Total recettes de l'exercice	6 469 376,98 €	1 741 903,32 €	8 211 280,30 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	606 791,07 €	92 925,34 €	699 716,41 €

Dans ce tableau, sont distinguées opérations réelles (faisant l'objet d'encaissements ou de décaissements) et opérations dites « d'ordre ». Ces dernières font l'objet d'écritures comptables budgétairement neutres, sans incidence sur la trésorerie de l'Etablissement. Elles sont constituées par les dotations aux amortissements.

Compte tenu des opérations réalisées au cours de l'exercice 2018, le résultat d'exécution du budget annexe de l'Etablissement est de 699.716,41 €.

Afin de déterminer le résultat de clôture de l'exercice 2018, il convient d'intégrer le résultat reporté (constaté pour l'exercice 2017). En tenant compte de l'excédent reporté de la section de fonctionnement (1.257.356,24 €) et de celui de la section d'investissement (185.156,61 €), les résultats de clôture de l'exercice 2018 suivant apparaissent :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Total dépenses de l'exercice	5 862 585,91 €	1 648 977,98 €	7 511 563,89 €
Total recettes de l'exercice	6 469 376,98 €	1 741 903,32 €	8 211 280,30 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	606 791,07 €	92 925,34 €	699 716,41 €
Résultat reporté 2017	1 257 356,24 €	185 156,61 €	1 442 512,85 €
Résultat global de clôture de l'exercice 2018	1 864 147,31 €	278 081,95 €	2 142 229,26 €
<i>Restes à réaliser - Dépenses</i>	<i>- 102 273,80 €</i>	<i>- 775 911,56 €</i>	<i>- 878 185,36 €</i>
<i>Restes à réaliser - Recettes</i>			<i>- €</i>
Résultat après restes à réaliser	1 761 873,51 €	- 497 829,61 € *	1 264 043,90 €

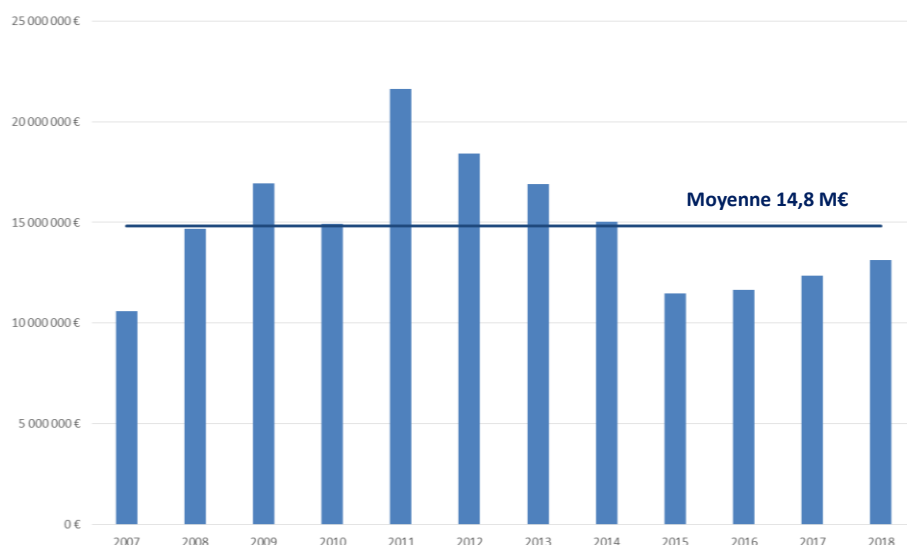
(*)Le besoin d'investissement est couvert par affectation de résultat à hauteur de 497.829,61 €.

Il est constaté un **résultat global de clôture de 2.142.229,26 €** en baisse de 550.691,59 € par rapport à 2017. Après prise en compte des restes à réaliser, ce résultat ne s'élève plus qu'à 1.264.043,90 €, un montant à rapprocher des besoins déjà identifiés lors du vote du budget primitif comme devant être mobilisé par le biais du budget supplémentaire.

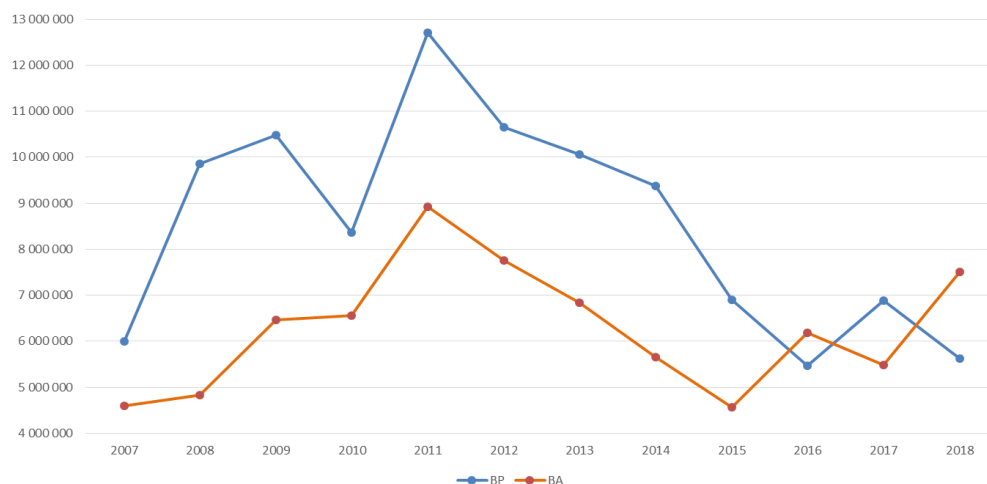
Comptes administratifs consolidés budget annexe et budget principal

Le tableau en bas de page présente les comptes administratifs consolidés (regroupant Budget principal et Budget annexe) pour l'exercice 2018.

Evolution pluriannuelle du budget consolidé (mandatement)



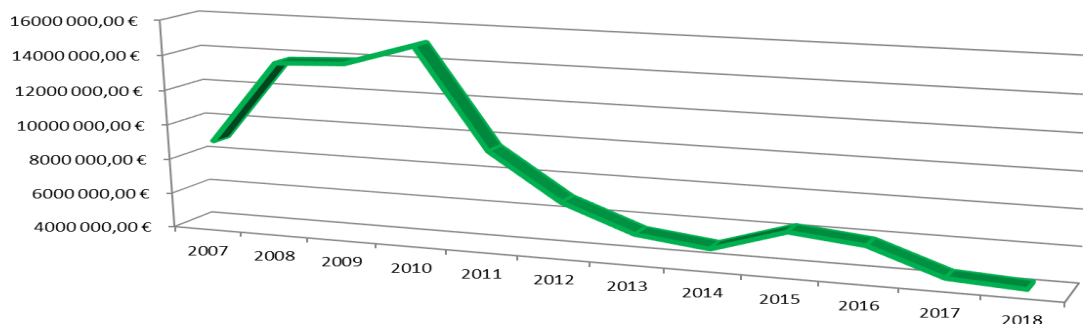
Evolution comparée des budgets principal et annexe (mandatement)



	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles de l'exercice	9 970 514,39 €	1 738 681,59 €	11 709 195,98 €
Dépenses d'ordre	1 003 136,22 €	429 360,00 €	1 432 496,22 €
Total dépenses de l'exercice	10 973 650,61 €	2 168 041,59 €	13 141 692,20 €
Recettes réelles de l'exercice	11 343 569,81 €	1 387 640,62 €	12 731 210,43 €
Recettes d'ordre	429 360,00 €	1 003 136,22 €	1 432 496,22 €
Total recettes de l'exercice	11 772 929,81 €	2 390 776,84 €	14 163 706,65 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	799 279,20 €	222 735,25 €	1 022 014,45 €
Résultat reporté 2017	2 110 175,81 €	1 053 093,47 €	3 163 269,28 €
Résultat global de clôture	2 909 455,01 €	1 275 828,72 €	4 185 283,73 €
<i>Restes à réaliser - Dépenses</i>	- 3 663 084,24 €	- 847 881,49 €	- 4 510 965,73 €
<i>Restes à réaliser - Recettes</i>	3 165 031,16 €	- €	3 165 031,16 €
Résultat après restes à réaliser	2 411 401,93 €	427 947,23 €	2 839 349,16 €

Il est constaté un **résultat global de clôture consolidé (budgets principal et annexe) de 4.185.283,73 €**, en baisse de 228.393,55 € par rapport à 2017. Après prise en compte des restes à réaliser, ce résultat ne s'élève plus qu'à 2.839.349,16 €.

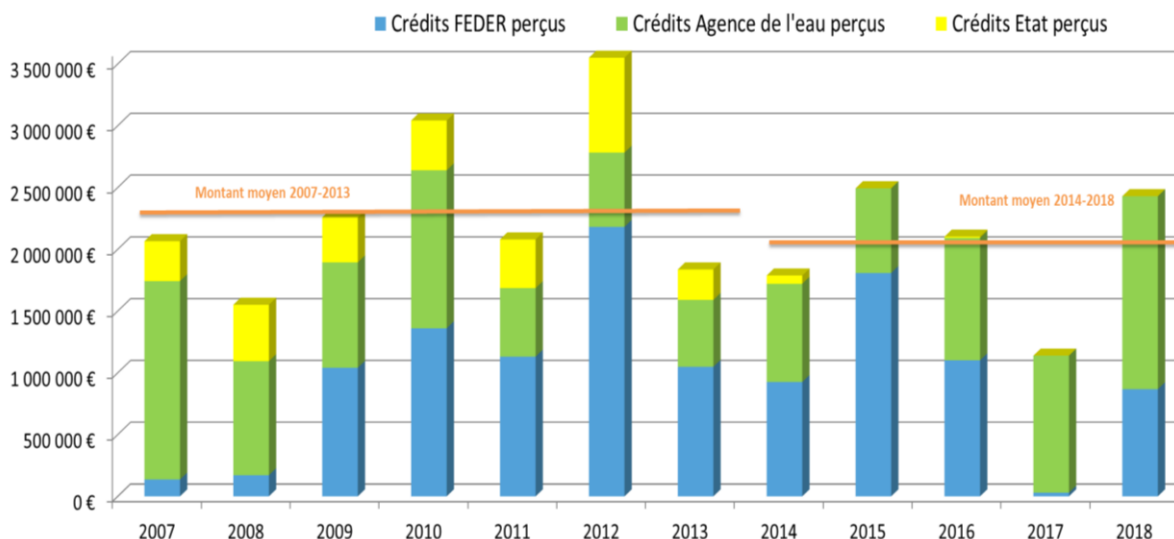
Evolution du résultat sur la période 2007-2018



Pour mémoire, la Chambre Régionale des Comptes, dans ses observations de 2001, avait jugé opportun d'attirer l'attention sur « *l'augmentation régulière des résultats constatés aux comptes administratifs* », invitant à la résorption de l'« excédent ». Dans ses observations de 2013, elle a constaté le résultat des efforts produits, à savoir « *la très forte réduction de ses excédents cumulés, depuis 2011* », et invité dès lors à faire preuve de vigilance à cet égard.

Dans cet ordre de considérations, il est une nouvelle fois souligné les risques que font peser à la fois la diminution du montant moyen de subventions encaissées pour la période de référence 2014-2018, et les délais excessifs de paiement des subventions du FEDER, perceptibles dans le graphique retraçant l'évolution de ces dernières.

Evolution des subventions encaissées



Présentation des postes de dépenses du CA 2018

Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest

	CA 2018 en dépenses	Résultat global à fin 2018
Administration	365 334,61	0
Exploitation, entretien et aménagement de l'usine et du barrage de Naussac	3 829 917,38	985 015,18
Exploitation, entretien et aménagement du barrage de Villerest	2 587 099,50	439 459,51
Gestion des crues et des étiages, modernisation	713 580,52	142 641,05
Gestion administrative de la redevance	15 631,88	77 283,91
Total Exploitation des ouvrages	7 511 563,89	1 644 399,65 **
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>		878 185,36

(*) Il est à noter un montant de 656.198,17 € de dépenses relatives au budget annexe (Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest) imputé au budget principal et neutralisé par une subvention d'équilibre.

(**) Montant déduction faite de l'affectation de résultat de 497.829,61 € (Cf. Tableau p.4).

Concernant l'excédent de 1,6 M€, il est précisé qu'un montant de l'ordre de 0,9 M€ est déjà engagé et fait l'objet de restes à réaliser en 2019. Par ailleurs, il est envisagé que le reliquat de l'ordre de 0,8 M€, après affectation du résultat, soit mobilisé pour permettre l'inscription des dépenses nécessaires à la bonne gestion des ouvrages, y compris pour des opérations dont la réalisation gagnerait à être anticipée dès cette année.

Prévention et réduction du risque inondation

		CA 2018 en dépenses	Résultat global à fin 2018
ACTIONS DE BASSIN	Appui collectivités TRI/SLGRI/PAPI	178 739,48	-128 291,27
	Appui collectivités propriétaires/gestionnaires de digues	316 511,88	- 122 792,02
	Accompagnement technique d'actions de prévention	84 867,08	-54 225,83
	Mission Maine, Loire aval	0	168 267,33 *
Total Prévention et réduction du risque inondation		580 118,44	- 137 041,79
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>			501 978,33
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en recettes</i>			489 484,43

(*) Montant intégrant les reliquats de crédits Basse Loire à disposition des collectivités membres.

Le résultat déficitaire à hauteur de 137 k€ doit être apprécié au regard du décalage temporel entre l'attribution et l'encaissement des subventions, retracé à travers les restes à réaliser. Ainsi, le déficit apparent de 150 k€ après restes à réaliser, doit-il être rapproché des 178 k€ de recettes escomptées en lien avec la programmation en cours du FEDER pour l'action d'appui aux propriétaires gestionnaires de digues pour l'année 2018.

Aménagement et gestion des eaux

	CA 2018 en dépenses	Résultat global 2018
SAGE Allier aval	85 337,13	1 950,42
SAGE Cher amont	91 779,79	101 447,28 *
SAGE Cher aval	80 162,34	165 044,76 *
SAGE Haut-Allier	187 075,90	- 74 002,45
SAGE Loir	78 505,29	- 58 790,95
SAGE Loire Amont	80 624,91	- 16 940,39
SAGE Loiret	93 861,42	29 284,63
SAGE Loire en Rhône-Alpes	29 840,63	- 1 136,17

SAGE Sioule	103 128,68	- 78 313,22
SAGE Yèvre Auron	79 335,18	- 18 944,49
Contrat territorial Val d'Allier	68 802,04	- 86 627,15
Contrat territorial Val de Cher	38 866,89	- 51 050,51
Continuité et restauration des milieux naturels	172 634,19	- 118 954,98
Moyens mutualisés	117,50	100 722,55
Aménagement et gestion des eaux	1 190 071,89	- 106 310,67
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>		927 351,34
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en recettes</i>		1 399 030,43

(*) Montants intégrant à hauteur de 180 k€ les reliquats de crédits Chambonchard affectés spécifiquement aux SAGE Cher amont et Cher aval pour leur phase d'élaboration. Compte tenu de leur approbation et du basculement en phase de mise en œuvre, ces crédits ont vocation à être réaffectés au profit des collectivités concernées d'ici la fin 2019.

Après prise en compte des restes à réaliser, le résultat est de l'ordre à 365 K€. Il s'agit essentiellement de reliquats de crédits Chambonchard (voir indication ci-dessus) et des effets de l'inscription de recettes potentielles (dès l'octroi de subvention) par rapport à des dépenses engagées postérieurement.

Stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation (+Valorisation du Patrimoine)

	CA 2018 en dépenses	Résultat global 2018
Pôle recherche/développement/innovation	151 612,73	0
Synergies chercheurs-gestionnaires et réseaux experts	188 999,92	34 436,61
Soutien de projets recherche/développement/innovation	18 276,09	136 865,15
Réduction de la vulnérabilité aux inondations du patrimoine culturel	12 804,16	10 917,38
Soutiens de projets Patrimoine	103 047,51	112 201,64
Restauration des poissons migrateurs	622 697,95	-472 642,96
Relations extérieures	28 139,65	0
Stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation (+Valorisation du Patrimoine)	1 125 578,01	- 178 222,18
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>		295 132,63
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en recettes</i>		1 276 516,30

Après prise en compte des restes à réaliser, le résultat est de l'ordre de 800 k€ (résultat prenant en compte la recette attendue de 400 k€ sur l'action Saumon 2018-2019). Il est envisagé que les 400 k€ restant soient mobilisés pour permettre l'inscription des dépenses nécessaires auxancements d'actions confiées à l'Etablissement au titre de la stimulation de la R&D.

Fonctionnement administratif de l'Etablissement

	CA 2018 en dépenses	Résultat global 2018
Fonctionnement administratif général (y compris opérations financières)	1 909 715	409 468,26
Locaux	80 456,40	36 977,74
Budget communication	87 412,41	74 079,20
Fonctionnement administratif	2 077 583,81	520 525,20
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>		148 266,97

Après prise en compte des restes à réaliser, le résultat est de l'ordre de 370 k€. Etant précisé qu'il s'agit de crédits d'investissement.

Patrimoine foncier de l'Etablissement

	CA 2018 en dépenses	Résultat global 2018
Site de Chambonchard	63	1 083 586,36
Site de Serre de la Fare	12 943,03	146 944,59
Site du Veurdre	78 571,96	713 572,96
Patrimoine foncier de l'établissement	91 577,99	1 944 103,91
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>		1 760 051,10

L'excédent constaté sur l'exercice 2018, de l'ordre de 1,9 M€, est à minorer de plus de 1,7 M€ de restes à réaliser, constitués principalement par les reliquats « Chambonchard » et « Le Veurdre » à disposition des collectivités membres. Une fois pris en compte ces restes à réaliser, le montant de l'excédent n'est plus que de l'ordre de 180 k€, correspondant notamment aux dépenses liées à la gestion du patrimoine foncier (taxes foncières, frais de notaires, mises en sécurité, traitement de déchets, etc.).

L'application des dispositions précédentes fait l'objet des délibérations suivantes proposées au Comité Syndical :

- **Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2018 – Budget principal**
- **Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2018 – Budget annexe « exploitation des ouvrages »**
- **Affectation des résultats du budget principal**
- **Affectation des résultats du budget annexe exploitation des ouvrages**